

AR Prefecture

016-211602362-20231110-D_2023_9_2-DE
Reçu le 23/11/2023

Type de mise à disposition	Associations locales	Écoles
Bus	0.70€/km + carburant	gratuit
Bus + chauffeur	Coût horaire du chauffeur + carburant	gratuit

- **APPROUVER** la convention type fixant les nouvelles modalités de mise à disposition des bus communaux et de chauffeurs,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout les documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/11/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 23/11/2023

**Le Maire,
Michel CARTERET**

